

2 0 2 2



d'espérance

LA FONDATION
NOTRE DAME
PORTEURS D'ESPÉRANCE



Reconnue d'utilité publique

Brève histoire de la Fondation Notre Dame

1992



Création de la Fondation Notre Dame par le cardinal Jean-Marie Lustiger.

Celui qui en fut le président pendant treize ans lui confiait la mission d'être, au plus près des paroisses et des associations, un soutien aux projets d'entraide, de solidarité, d'éducation et de culture chrétienne.

30 NOVEMBRE : la Fondation est reconnue d'utilité publique.

« Ce qu'il reste à faire, c'est tout le bien que nous n'avons pas encore pu faire ensemble... »

Mgr Jean-Marie Lustiger

1994



21 JANVIER : présentation officielle de la Fondation Notre Dame lors d'une **conférence de presse** en présence du maire de Paris Jacques Chirac et du président de la Commission européenne Jacques Delors.

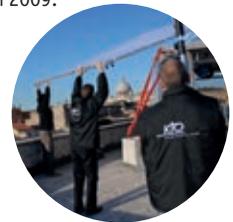
« La Fondation accueille, gère et distribue des fonds, rapproche des porteurs de projets et des donateurs dans une démarche commune de solidarité. »

Mgr Jean-Marie Lustiger

2001



Début de la collecte pour la chaîne de télévision catholique **KTO** qui créera une fondation abritée en 2009.



2005



11 FÉVRIER : **Mgr André Vingt-Trois** devient Président de la Fondation Notre Dame.

Lancement de la campagne de mécénat pour la rénovation du **Collège des Bernardins**. La Fondation des Bernardins naîtra en 2009.

2008



23 JANVIER : la Fondation Notre Dame obtient le statut de **fondation abritante** pour accueillir des **fondations collectrices et des fondations privées**.

2009



Création d'un **Fonds d'aide d'urgence** doté de 100 000 €. Ce fonds permet d'apporter très rapidement un soutien financier à une personne ou à une famille accompagnée par une association.

2017



La Fondation Notre Dame fête ses **25 ans**. Elle abrite désormais 36 fondations : 16 fondations faisant appel public à la générosité et 20 fondations privées.

2018



9 FÉVRIER : **Mgr Michel Aupetit** devient le troisième président de la Fondation Notre Dame.

2019



15 AVRIL : **l'incendie de Notre-Dame de Paris** émeut le monde entier. La Fondation Notre Dame est désignée comme l'un des quatre organismes habilités à collecter dans le cadre de la souscription nationale pour la restauration et la conservation de la cathédrale.

2022



30 ans de projets au service du Bien commun. La Fondation Notre Dame abrite désormais **60 fonds et fondations**.

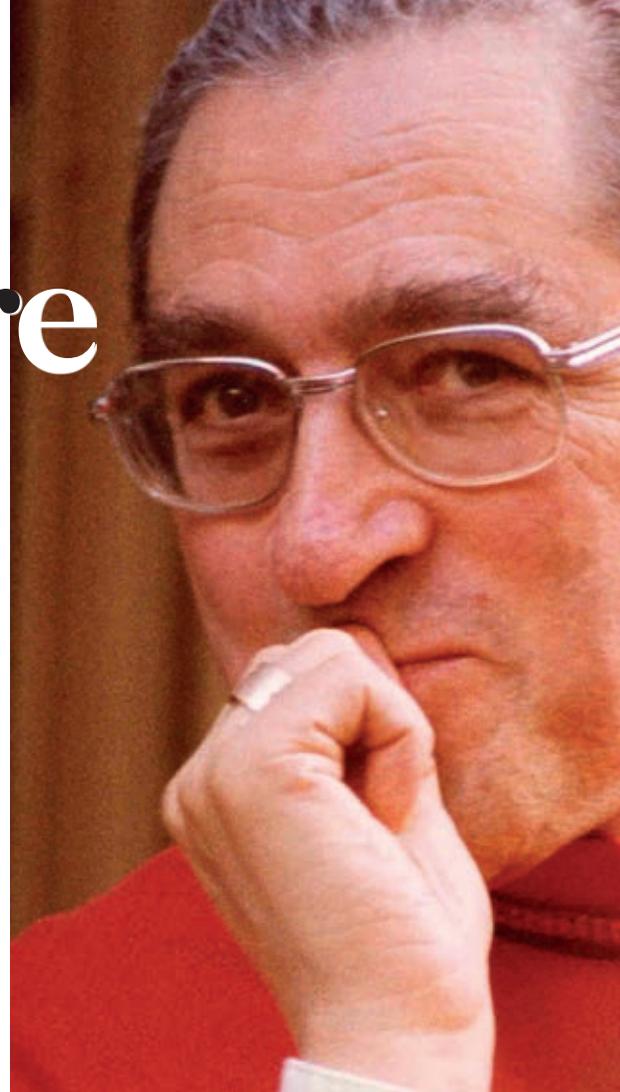
Visionnaire et créateur

Avec Radio Notre Dame, l'École Cathédrale, le Séminaire de Paris, de nouveaux lieux de culte d'une architecture futuriste, les JMJ de 1997, la chaîne de télévision KTO et le Collège des Bernardins, la Fondation Notre Dame fait partie de l'œuvre du cardinal Lustiger. Ainsi, la foi chrétienne peut-elle rayonner dans le cœur des croyants et toucher davantage la société toute entière.

La sécularisation, disait-il, n'est pas une déchristianisation. Elle est inspirée, qu'on le veuille ou non, par la distinction que fait Jésus entre Dieu et César, et elle est propre aux civilisations fécondées par la Bible et l'Évangile. La séparation fait courir le risque de confiscation du sacré par le politique. Mais la liberté religieuse reste indispensable aux autres libertés. Elle ne se limite pas au culte et à la piété individuelle, mais nourrit la vie sociale : c'est ce qui a permis la chute des dictatures communistes en Europe de l'Est. La distance entre les cités terrestre et céleste (saint Augustin) et l'« autonomie du temporel » (saint Thomas d'Aquin) n'invitent nullement la foi à se laisser priver d'œuvres ou enfermer dans la sphère du privé.

LES BESOINS ET LE MOYEN D'Y RÉPONDRE

L'éducation, le secours aux malades et aux pauvres ainsi que l'expression artis-



tique ont longtemps été en Europe confiés à l'Église, pendant des siècles seule disponible pour ces tâches. Et elle le demeure aujourd'hui selon le principe de subsidiarité. Les redistributions et les aides sont désormais largement assurées par des institutions publiques et laïques. Mais aucun système ne peut combler tous les déficits, qu'ils soient physiques et matériels ou de l'ordre du cœur, des symboles, de l'esthétique et du spirituel. L'écoute et les engagements personnels aussi bien que d'organisations bénévoles, dont bien sûr ceux que motive l'amour du prochain, demeurent indispensables.

À l'approche du XXI^e siècle, le cardinal Lustiger a cherché un moyen pour la foi d'apporter comme un supplément d'âme dans un contexte culturel et législatif en profond renouvellement. Pas seulement à titre individuel et isolé ni à l'échelle des paroisses et communautés ou des simples associations. Mais à travers une structure reconnue, capable de soutenir, à la fois financièrement



Le cardinal
Jean-Marie Lustiger
(1926 - 2007).

et par une mobilisation des donateurs, des projets de qualité et d'une ampleur significative. De même qu'il avait saisi l'opportunité de la libération des ondes en 1981 pour lancer Radio Notre Dame et que plus tard, en 1999, il n'a pas laissé passer l'occasion de prendre pour KTO un canal libre de diffusion par satellite, il a exploité une loi de 1987 ouvrant la possibilité de fondations de mécénat humanitaire, éducatif et artistique.

LE NOM DE NOTRE DAME : INTÉRÊT GÉNÉRAL ET UTILITÉ PUBLIQUE

Dès l'élaboration de cette loi, le cardinal Lustiger a perçu le parti qui pouvait en être tiré. Les dimensions et le rayonnement de Paris autorisaient le diocèse à tenter de créer une telle fondation. Les besoins manifestes en faisaient un devoir. Le montage juridique et administratif a requis beaucoup de soin, d'énergie et de générosité afin de remplir toutes les conditions et d'obtenir finalement en 1992 l'agrément du Conseil d'État. Cette disposition n'avait pas été prévue pour des institutions religieuses. Quantité de préventions ont dû être surmontées pour faire admettre qu'une fondation portant le nom de la cathédrale catholique de la capitale était bien d'« intérêt général » et même d'« utilité publique ».

Vingt-cinq ans après, cet acquis est régulièrement confirmé. L'Église qui trouve là un moyen de répondre à sa vocation de service de tous sans faire d'ombre à personne. C'est un signe d'espérance : la preuve que, même aujourd'hui où tant de nos contemporains balancent entre l'égoïsme et l'impuissance, la solidarité n'est pas que du sentiment mais peut être efficace. ■

JEAN DUCHESNE,

Exécuteur littéraire du cardinal Lustiger

L'Institut Jean-Marie Lustiger a pour principale mission de faciliter l'étude de l'œuvre du Cardinal, sur la base de milliers de documents écrits, sonores ou vidéos, dont des inédits, qui sont référencés et consultables.

www.institutlustiger.fr

KTO TÉLÉVISION CATHOLIQUE

En 2001, le cardinal Lustiger confie à la Fondation le soin de soutenir le développement de KTO Télévision Catholique. Depuis 1999, cette chaîne associative accompagne la mission de l'Église et lui permet, grâce aux médias modernes, de continuer à transmettre l'Évangile. Ses programmes, diffusés 7 jours / 7, s'adressent à tous les « chercheurs de sens », croyants ou non, qui souhaitent s'informer sur l'actualité de l'Église, suivre des débats de fond, découvrir la variété des expériences chrétiennes. La retransmission des messes permet aux fidèles isolés de vivre leur foi et de s'unir à une communauté ouverte sur le monde.



LE COLLÈGE DES BERNARDINS

Racheté en 2001, sous l'impulsion du cardinal Lustiger, rénové à partir de 2005, ouvert en 2008, le Collège des Bernardins a connu une renaissance sans précédent. Créée en 2009, la Fondation des Bernardins contribue au rayonnement du Collège et au financement de ses projets. Grâce à son soutien, l'édifice est depuis près de dix ans un lieu d'émulation intellectuelle où théologiens, universitaires, acteurs aux convictions diverses se rencontrent sur des questions profondes, engageant l'avenir de l'humanité. Résidente du Collège depuis 2009, l'Académie catholique y anime colloques, concerts, expositions ainsi que des formations théologiques et bibliques.





En 2020, Paris – comme toutes les grandes villes – a été frappée de plein fouet par la pandémie. L'ampleur inédite de cette crise – tout à la fois sanitaire, économique et sociale – a bouleversé nos vies et fragilisé nombre de parisiens. Perte d'emploi et de revenus, isolement et angoisse... Les associations de quartier, avec qui les équipes de la Fondation Notre Dame œuvrent main dans la main, se font l'écho de ces nouvelles détresses. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de maintenir les missions envers les plus fragiles. Il est vital d'encourager et de soutenir toutes les initiatives locales qui visent à réduire la précarité et l'exclusion.

Démunis de toutes ressources

La Fondation Notre Dame a toujours eu à cœur de soutenir les actions de terrain, au plus près des hommes et des femmes en détresse. Pour ce faire, elle s'appuie sur les paroisses et associations qui lui sont proches et qui sont en contact permanent avec les plus fragiles. L'une de ses priorités est bien sûr de venir en aide à ceux et celles qui se retrouvent un jour à la rue, sans rien, exposés à tous les dangers. Et c'est ce qu'elle fait en soutenant des initiatives comme celle de Depaul France, dans le 15^e, qui répond aux besoins essentiels des sans-abri en matière d'hygiène et de santé. Cette association a ouvert en 2015 un espace où les personnes peuvent venir se doucher, laver leur linge mais aussi partager un café et recevoir quelques soins. Ce lieu accueille aujourd'hui 200 personnes par an. Dans le même esprit de fraternité, l'espace Marcel Olivier, dans le 9^e, ouvre ses portes aux sans-abri qui souffrent de dépendance à l'alcool et souhaitent se libérer de cette addiction. Ce lieu a accompagné, en 2021, 180 personnes en grande souffrance psychique. Les groupes de paroles, ateliers de dynamisation et d'art-thérapie mis en place se sont avérés bénéfiques, voire salvateurs, pour beaucoup. D'autres associations, épaulées par la Fondation Notre Dame, jouent un rôle différent mais tout aussi important. C'est le cas, par exemple, de la Bagagerie d'Antigel, dans le 15^e, qui possède 48 casiers-consignes dans lesquels les



sans-abri peuvent déposer leurs sacs dans la journée. Ainsi libérées, ces personnes à la rue peuvent se déplacer pour effectuer des démarches, rechercher un emploi ou même aller travailler sans craindre de se faire voler. De la même façon, grâce à l'association Solidarité Jean Merlin, dans le 18^e, plus de 3 000 personnes sans domicile fixe et donc sans adresse, ont pu obtenir une domiciliation administrative, sésame indispensable pour entamer toutes sortes de démarches. Enfin, pour lutter contre la traite des êtres humains, la Fondation Notre Dame soutient des associations comme Aux Captifs, la Libération qui va notamment à la rencontre des femmes, prisonnières de réseaux de prostitution. Tournées-rue et offre de soins pour parer au plus urgent et tisser des liens de confiance. Atelier couture, activités de dynamisation et séjours de rupture pour trouver l'énergie de rebondir : tout est fait pour aider celles qui le souhaitent à fuir l'emprise des réseaux et démarrer une nouvelle vie. ■

À L'ÉTRANGER

LE SOUTIEN TRÈS IMPORTANT REÇU PAR L'HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR, AU LIBAN

En 2020, au Liban, l'hôpital du Sacré-Cœur a dû faire face à la pandémie puis, le 4 août, aux conséquences de l'explosion dans le port de Beyrouth (dégâts matériels et afflux de blessés). Plusieurs fondations sous l'égide de la Fondation Notre Dame ont décidé d'apporter leur soutien.

La Fondation H. a participé activement à la création d'une unité respiratoire pour la prise en charge des malades atteints du coronavirus. De son côté, la Fondation Sainte Foy a apporté son concours pour remplacer d'urgence un générateur d'électricité endommagé par l'explosion et indispensable au fonctionnement de l'hôpital.

Sœur Ann Sauvé, Fille de la Charité, membre de la direction de l'hôpital témoigne : « ce sont vos dons qui nous permettent de traiter les malades pauvres et délaissés ».

Agir pour une société
plus humaine

L'Évangile en action



Voilà trente ans que la Fondation Notre Dame œuvre pour l'entraide, la solidarité, le rayonnement de la culture chrétienne : en un mot, pour la fraternité. Cette valeur nous définit comme disciples du Christ et comme missionnaires auprès de nos frères et sœurs, qu'ils se réfèrent ou non aux lois que nous reconnaissons comme justes. Depuis sa naissance, en 1992, la Fondation est restée fidèle au vœu du cardinal Lustiger : celui de tendre une main aux exclus, aux démunis, aux invisibles de notre société. Ce qui guide notre action, c'est la charité universelle, cet idéal du don qui constitue la preuve de notre humanité. Mgrs André Vingt-Trois et Michel Aupetit ont continué ce vœu ; ensemble, nous nous sommes efforcés de fortifier l'arbre que trente ans ont vu croître, et qui s'est ramifié au fil du temps. Bien sûr, il y a eu l'incendie de Notre-Dame, la pandémie, l'aggravation de la fracture sociale. Tous ces maux constituent une forme de violence : violence du symbole dégradé, violence de l'isolement forcé, violence de l'injustice fondamentale que ce siècle perpétue, au détriment des humbles.

Une nouvelle génération apporte sa pierre

Bien qu'intolérables, ces maux ne nous ont pas arrêtés. Au contraire : ils ont même attiré la jeunesse dans nos rangs. Durant le confinement, les jeunes se sont souvent mobilisés : ils ont remplacé des bénévoles âgés qui ne pouvaient plus travailler avec nous. Grâce à eux, une nouvelle génération apporte sa pierre à l'édifice, déjà robuste, de notre Fondation. Leur foi, leur dynamisme, leur optimisme ont galvanisé notre action.

Face aux défis de la fracture sociale, la Fondation soutient des projets d'envergure. Nous avons suivi des progrès, porté des espoirs, diversifié les lieux où nous intervenons : le résultat en est la Maison Bakhita, inaugurée en 2021, qui accompagne des personnes exilées dans leurs démarches ; il en est aussi la Maison Marguerite-Marie, cet ancien monastère du VI^e arrondissement qui, dans quelques années, accueillera un pôle de solidarité unique, animé par l'APA (Association pour l'Amitié), la Maison de Marthe et Marie et l'association Simon de Cyrène. En rassemblant leurs efforts, ces acteurs souhaitent fédérer les sans-abri, les jeunes mères, les personnes handicapées dans un espace fondé sur l'esprit de l'Évangile en action. Suivons leur exemple, engageons-nous au quotidien, afin que la fraternité, la communion, l'amour du prochain triomphent de toutes les violences. Que nos actions – qu'elles concernent l'éducation, le logement, l'aide alimentaire, l'insertion sociale, le patrimoine historique et religieux... – sèment les graines d'un monde plus juste et harmonieux. ■



*Robert Leblanc
Vice-Président de la Fondation Notre Dame*

Contre l'individualisme, faire vivre la fraternité et tendre la main pour relever les exclus, les démunis

Devenir grand

Les patronages jouent un rôle éducatif majeur, surtout dans les quartiers défavorisés où les risques de décrochage scolaire sont plus nombreux et l'environnement moins porteur. Véritable école de la vie, ces lieux offrent à chaque enfant une présence attentive et un soutien bienveillant mais aussi des règles et des repères qui leur font parfois défaut. Tout est fait pour aider chaque jeune à découvrir ses talents, à grandir et à s'épanouir, en se faisant confiance et en faisant confiance aux autres.



Aide aux devoirs
et soutien scolaire



Activités sportives
et ludiques



Ateliers artistiques
et culturels



Sorties et
séjours vacances...

UN PROJET ÉDUCATIF INTÉGRAL SELON REMI TOUSSAIN, PRÉSIDENT DE LA FACEL

« Animation pour l'éducation, ouverture à tous, voilà notre "ADN" : en appui aux familles, il s'agit d'offrir des activités de natures diverses, mais toutes au service d'un projet éducatif intégral, c'est-à-dire attentif à chaque enfant, dans toutes les dimensions de sa personne, corps-âme-esprit. Ces activités, partagées dans la joie de la jeunesse, sont autant d'occasions de faire grandir en confiance, en engagement, en quête de sens... »

Avec bienveillance, chaque enfant, chaque jeune est ainsi convié à affermir ses premiers pas sur le chemin de liberté qui sera le sien et le conduira à sa juste place. »

La Fondation Notre Dame est un partenaire historique de la FACEL, fédération qui réunit près de 50 patronages parisiens. Ces lieux de vie et d'apprentissage accueillent le soir après l'école, le mercredi et parfois le samedi mais aussi durant les vacances scolaires, quelque 10 000 enfants et jeunes de la maternelle au lycée. Développer ces patronages et leur donner les moyens d'accueillir tous ceux qui le souhaitent est essentiel pour l'avenir de notre jeunesse.

Beaucoup de patronages sont installés dans des locaux nécessitant des mises aux normes



LE CHANTIER SOLIDAIRE POUR LES JEUNES DE CLICHY-BATIGNOLLES (17^e)

Durant une semaine, 20 jeunes en difficulté sont partis à la montagne, dans le chalet de la paroisse Sainte-Marie-des-Batignolles, avec pour mission de remettre en état le bâtiment qui accueille des groupes de vacanciers l'été. Au programme : travail le matin (jardinage, bricolage, ménage...) et activités de découverte de la région l'après-midi. Pour tous, ce fut une bouffée d'air frais et une expérience très positive.

Réveiller les talents de chacun et l'esprit d'entraide dans le respect de tous

ou des rénovations. Or, ils disposent de moyens souvent très réduits. La Fondation Notre Dame peut alors les aider à financer ces travaux.

Les patronages organisent aussi des séjours d'une ou deux semaines durant les vacances. Ce sont des moments forts pour les enfants défavorisés qui n'ont souvent jamais quitté leur quartier. C'est l'occasion, pour eux, de découvrir la nature, la vie en collectivité, de développer leur sens du service aux autres et des responsabilités et aussi de les éloigner des tentations parfois malheureuses qu'ils peuvent rencontrer. ■



Cécile Robilliard,
directrice de la Maison
des Jeunes



À LA MAISON DES JEUNES (10^e), LES TRAVAUX ONT TOUT CHANGÉ !

Les espaces ont été agrandis, repensés et reconfigurés pour répondre au projet éducatif de l'équipe et accueillir 400 enfants de tous âges.

Comme en témoigne sa directrice, Cécile Robilliard : « Aujourd'hui, il est possible de doubler les effectifs. Nous n'avons jamais eu autant d'ados que maintenant. Avant les travaux, il n'y avait pas de lieux pour les plus âgés. » L'ensemble, désormais très fonctionnel, permet de multiplier les activités éducatives, sportives et culturelles. Même le toit terrasse a été exploité pour installer un potager... Un outil d'apprentissage précieux pour les enfants et un moyen simple de se reconnecter à la nature, alors que la Maison se trouve à proximité de la gare du Nord.



Trouver sa voie

Se former pour réussir

On peut avoir eu un parcours scolaire ou un parcours de vie compliqué dans sa prime jeunesse et réussir sa vie ensuite. Tel est le message d'espoir fort que la Fondation Notre Dame veut transmettre à la jeunesse et porte à travers les diverses actions qu'elle soutient. Qu'il s'agisse de redonner confiance à des élèves en échec scolaire, de permettre à de jeunes exilés de reprendre leurs études et de s'intégrer ou encore de tendre la main à des jeunes sortant de prison pour qu'ils puissent se réinsérer dans la société, trouver un travail... L'objectif est le même : faire confiance à l'autre et permettre à chacun de trouver sa voie pour construire sa vie.

La Fondation Notre Dame soutient des initiatives destinées à offrir de nouvelles perspectives aux jeunes en situation de décrochage scolaire, via des formations professionnelles valorisantes offrant de bons débouchés. Ainsi, elle a participé au financement des travaux engagés par le lycée catholique Albert de Mun pour ouvrir une école de formation en boulangerie pâtisserie dans le 13^e arrondissement. Cette école a ouvert ses portes en septembre 2021. La première promotion compte 45 élèves très motivés et l'école devrait atteindre son effectif maximal de 90 élèves dans les années à venir.

De la même façon, la Fondation Notre Dame agit pour favoriser la formation et l'intégration de jeunes migrants via des structures innovantes comme la Maison Bakhita ou des associations de terrain



comme Solidarité Notre Dame de Tanger. À la Maison Bakhita, les jeunes adultes peuvent suivre des cours de français mais aussi des ateliers d'accompagnement vers l'emploi, d'acquisition de compétences informatiques, ou encore des ateliers de couture ou de cuisine visant à faciliter leur embauche. Solidarité Notre-Dame de Tanger intervient, quant à elle, depuis plusieurs années auprès de jeunes mineurs isolés. Elle prend en charge, encadre et suit la scolarité d'une vingtaine de jeunes collégiens, lycéens et étudiants avec succès (voir bilan ci-dessous).

Enfin, parce qu'il est essentiel aussi de tendre la main aux jeunes sous main de justice ou sortant de prison, pour éviter la récidive et leur offrir une chance réelle de trouver leur place dans la société, la Fondation Notre Dame apporte aussi son soutien à des associations comme L'Îlot ou encore Wake Up Café. Ces associations font un travail d'accompagnement et d'entraide qui favorise la reconstruction, la formation et la réinsertion tant sociale que professionnelle de ces jeunes.

À L'INTERNATIONAL AUSSI

De nombreuses fondations privées sous l'égide de la Fondation Notre Dame ont choisi aussi de soutenir des projets éducatifs en Afrique, en Asie ou au Moyen-Orient en faveur des enfants orphelins ou issus de famille extrêmement pauvres.

C'est le cas, par exemple, de la Fondation Bernard Dumas qui a participé au projet de rénovation et d'agrandissement du foyer de Kanpetlet soutenu par l'association Enfants du Mékong en Birmanie. Ces travaux ont permis de remplacer les sanitaires qui tombaient en ruine et d'accueillir 30 enfants de plus au foyer, leur offrant ainsi une chance inespérée d'accéder à l'éducation et d'échapper à la pauvreté.



RÉUSSIR SON EXAMEN

En 2020-2021, tous les élèves suivis par Solidarité Notre-Dame de Tanger ont réussi leur année scolaire. Les collégiens et lycéens sont passés en classe supérieure avec un bon niveau.

Deux jeunes ont obtenu leur CAP, deux autres ont passé le BAC avec succès et un a décroché son BTS commercial.



Pour que chacun parvienne à trouver son chemin et sa place

Appel à la générosité : les exigences de la mission

Tout le monde cherche de l'argent pour financer des projets ! Leur soutien est nécessaire pour les faire exister, puis vivre. Telle est la vocation des 17 fondations abritées par la Fondation Notre Dame et dénommées « fondations abritées faisant appel public à la générosité ». Certaines soutiennent un seul projet, comme la chaîne de télévision KTO ou le Collège des Bernardins par exemple ; d'autres agissent dans des territoires géographiques délimités comme la Fondation Sainte Geneviève pour le diocèse de Nanterre ou la Fondation Saint Étienne pour le diocèse de Meaux qui soutiennent des projets de solidarité, d'éducation et de culture. Enfin, certaines fondations abritées se saisissent d'une question précise telle la Fondation du Mont Saint-Michel pour la rénovation du prieuré d'Ardevon et l'accueil des pèlerins ou la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris pour permettre la restauration d'églises classées.

Ces fondateurs – particuliers ou personnes morales – se rassemblent pour définir la

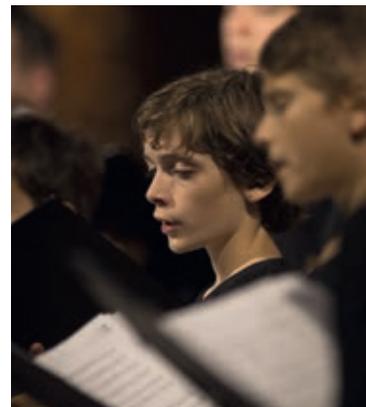
« Appel public à la générosité »

mission de la fondation et les valeurs qui vont guider son action. Composé des fondateurs aidés de personnalités extérieures, le Comité exécutif est l'organe central de gouvernance qui définit et pilote la stratégie de collecte et vote les soutiens accordés aux projets conformes à l'objet de la fondation.

Le Comité confie la gestion opérationnelle de la fondation à un délégué qui peut être secondé par une équipe composée de bénévoles et permanents. Cette dernière met en œuvre la stratégie décidée par le comité exécutif : réalisation des actions de collecte auprès du grand public et/ou des entreprises, création des outils de communication afin de faire connaître la fondation, rencontre des associations, sélection et accompagnement des projets d'intérêt général jusqu'à leur rendu compte aux donateurs.

Pour accomplir sa mission, la fondation abritée n'est pas seule. Elle s'appuie sur l'équipe de salariés et de bénévoles de la





Fondation Notre Dame, systématiquement représentée à chaque comité de fondation, garant de la validité des délibérations. La Fondation abritante assure également la comptabilité de la fondation abritée, gère ses finances, traite ses legs et donations à recevoir, assure le suivi juridique et fiscal des questions les plus complexes. Elle joue ainsi le rôle de pépinière de fondations, dont certaines peuvent être appelées à prendre leur envol par la suite. La diversité des fondations abritées reflète le dynamisme des œuvres d'Église, présentes dans tous les champs de la société. ■

Solidarité, éducation et culture : des projets concrets soutenus par les fondations collectrices.

LA RESPONSABILITÉ DE LA FONDATION ABRITÉE EST DOUBLE

- S'assurer que l'essentiel de la collecte est consacré à la mission sociale de la fondation et que la volonté des donateurs est respectée. Dans ce cadre, le ratio d'appel à la générosité du public (montant des frais d'appel à la générosité divisé par le montant total des ressources collectées) est un indicateur clé.

- S'assurer que les fonds reversés aux associations bénéficiaires sont bien employés, répondant à un réel besoin du terrain. Le Comité peut avec discernement et juste distance aider également les associations à se déployer en les questionnant sur leur gouvernance, leur gestion, l'essaimage de leurs actions et leur capacité à travailler avec d'autres acteurs.

« Pépinière de fondations »



Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique



Fondation de l'Abbaye de Lagrasse
Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique



Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique



FONDATION YVES MAHYEUC
Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique



Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique

Créer sa propre fondation

sous l'égide de la Fondation Notre Dame

Vous disposez peut-être d'un patrimoine – fruit de votre travail ou héritage familial – que vous souhaitez mettre, pour tout ou partie, au service de causes qui vous tiennent à cœur. Savez-vous que vous pouvez créer votre propre fondation sous l'égide de la Fondation Notre Dame qui vous accompagnera à chaque étape et prendra en charge la gestion comptable, financière et administrative de votre fondation privée.

M. et Mme B. sont heureux d'avoir créé leur fondation

« Il y a un peu plus de quatre ans, j'ai perdu mon père. Nous avons alors réfléchi à ce dont nous avions besoin pour vivre, ce que l'on avait envie de transmettre à nos enfants. C'est de là qu'est née l'idée de créer la Fondation Eléos (Miséricorde en grec).

Statuts, questions juridiques, convocations, ordres du jour, procès-verbaux, gestion financière... toute la partie administrative est assurée par la Fondation Notre Dame, qui le fait très bien. Nous sommes déchargés de toutes ces questions et préoccupations. Tout est préparé et se déroule en confiance dans une très bonne ambiance.

Et puis, la Fondation Notre Dame, pour nous, c'est une grande aide dans la préparation et le suivi des actions que l'on souhaite soutenir. C'est très confortable, très enthousiasmant aussi. »



M. et Mme D. ont créé la Fondation Parrhesia en décembre 2020. Ce projet commun s'inscrit dans une démarche de transmission fidèle à l'Évangile.

« Statuts, questions juridiques...
tout est fait par la Fondation Notre Dame,
qui le fait très bien »

M. C. et son fils parlent de leur fondation familiale

M. C. : « La Fondation Notre Dame nous apporte un cadre professionnel. Des personnes qualifiées, dont c'est le métier, sont chargées de détecter les projets intéressants, de les analyser, de les suivre et d'être rigoureux. Et cela, c'est quelque chose que nous n'aurions pas pu faire tout seuls.

« C'est une forme
d'héritage et de
transmission qui
n'est pas matérielle »

Cette fondation, c'est l'occasion de nous réunir chaque année, au sein du comité pour parler en famille de ce que nous souhaitons faire, de ce que sont nos priorités. Ce comité réunit les personnes de la Fondation Notre Dame (que je remercie pour leur travail remarquable) et notre famille sur trois générations. C'est une forme d'héritage et de transmission qui n'est pas matérielle. »

Son fils : « À l'origine, je crois que je n'ai pas saisi la portée de cette démarche. Je ne suis pas certain d'être venu au premier comité de notre fondation. Je ne m'étais pas encore approprié le projet. Mais la seconde année, je suis venu, j'ai vu et j'ai été touché par les échanges sur les projets. Depuis, je prends une part plus active dans notre fondation familiale. »

M. W.P., banquier privé

Pérennisation après la succession

« Il a fallu trouver la fondation abritante susceptible de travailler avec nous. Notre choix s'est porté sur la Fondation Notre Dame pour plusieurs raisons :

- Une communauté de valeurs dans les projets que ma cliente voulait soutenir.
- La capacité d'écoute, le professionnalisme et donc la facilité à construire un projet personnalisé.
- La moins chère, le but n'étant pas de remplacer « moins d'impôts » par « plus de frais administratifs ».

La création de cette fondation a été favorisée par la volonté de ma cliente de pérennisation après la succession, en adéquation avec les besoins sur le long terme des associations qu'elle pouvait soutenir. Une fois la décision prise et le testament rédigé, la fondation abritée a été créée de façon très simple, en lien avec l'équipe de la Fondation Notre



M. de Sainte Opportune, président de la Fondation Frédéric de Sainte Opportune, soutient des projets de restauration du patrimoine artistique et culturel.

« La **personnalisation du projet était très facile à faire** »

Dame. Après presque un an d'existence, ma cliente, rassurée sur le fonctionnement de sa fondation a souhaité abonder plus.

Il lui a alors été proposé de faire une donation temporaire d'usufruit (DTU) : donner temporairement l'usufruit d'un bien qui produit des revenus à une personne morale, ici une fondation. L'usufruit est le droit pour cette fondation de percevoir les revenus produits par le bien.

Avec ce système, ma cliente perd le revenu de son bien, mais ne paie plus d'impôt dessus car il sort de sa base de calcul pour l'IFI.

Par prudence, ma cliente a d'abord fait une donation temporaire de trois ans sur une partie de ses biens. À l'issue de la première année, convaincue, elle a effectué une seconde DTU, là encore facile à mettre en place.

Comment cela fonctionne-t-il aujourd'hui ? La Fondation Notre Dame organise une à deux réunions par an avec ma cliente, ce qui permet de faire le point sur la gestion des actifs et sur les projets soutenus pendant l'année. La Fondation Notre Dame est chargée de vérifier la bonne utilisation des fonds et de décider de ce qui sera accompli l'année suivante : partage d'idées et rencontres avec des personnes du terrain permettent de décider des projets soutenus et des montants alloués. »

Devenez le mécène des projets qui vous tiennent à cœur

CHOISISSEZ LA DURÉE DE VIE DE VOTRE FONDATION

3 ANS

Seul, en couple, en famille, voire avec un groupe d'amis poursuivant un même but, vous choisissez d'affecter, sur une durée définie à l'avance, une somme donnée à un projet précis. Les apports servent au fur et à mesure à soutenir votre projet.

FONDATION DE FLUX

- Apport minimum : 240 000€
- Durée minimum : 3 ans

5 ANS

Vous définissez des objectifs et apportez un capital initial. Votre fondation puise alors progressivement dans sa dotation et dans les revenus qu'elle génère pour accomplir sa mission.

La date de clôture peut être fixée lors de la création de la fondation ou correspondre à la consommation totale du capital initial.

FONDATION AVEC DOTATION CONSOMPTIBLE

- Apport minimum : 400 000€
- Durée : prévue dans la convention de création

POUR TOUJOURS

Vous constituez une dotation (capital bloqué). Votre fondation vit des revenus de ce capital (renforcé d'apports complémentaires ultérieurs) : ils servent à soutenir les projets.

Votre fondation peut être instituée de votre vivant ou par legs.

FONDATION PÉRENNE

- Apport minimum : 450 000€
- Durée : pas d'arrêt prévu

La sauvegarde du patrimoine

Depuis sa naissance, la Fondation œuvre aussi pour le patrimoine culturel et religieux. Ces chefs-d'œuvre – églises, abbayes, art sacré – reçoivent le soutien de fondations collectrices et privées mobilisées pour la sauvegarde de ces trésors.

L'église Saint-Merry (4^e)

Classée monument historique depuis 1862, l'église Saint-Merry est un arrière-plan de choix pour les photos touristiques de la fontaine Stravinsky (4^e) : son style gothique flamboyant, ses portails garnis de statues en font un monument incontournable de l'arrondissement. Depuis 2016, grâce au soutien de la **Fondation Frédéric de Sainte Opportune** et de la **Fondation Avenir du Patrimoine à Paris**, 300 000 euros ont été alloués à la restauration des vitraux du XVI^e siècle. Le grand orgue a fait également l'objet d'une restauration en 2021.



Saint Joseph et l'Enfant Jésus (6^e)

Dans l'église Saint-Sulpice (6^e), au fond de la chapelle Saint-Joseph, une statue en marbre encrassée attendait patiemment sa restauration. Grâce au soutien de la **Fondation Frédéric de Sainte Opportune**, c'est maintenant chose faite. Commencée en novembre 2021, l'intervention visait à traiter la surface de la statue et à réintégrer le pied manquant de saint Joseph, sous les yeux des visiteurs qui pouvaient suivre l'avancement du travail de restauration.



L'église Saint-Séverin (5^e)

« Les églises historiques de Paris sont en péril. Des filets sont dressés pour contenir les pierres, des vitraux ne sont plus traversés par la lumière mais par le vent, des trésors attendent dans l'obscurité. La **Fondation Avenir du Patrimoine à Paris** a pour vocation de restaurer et de valoriser les églises de Paris et leurs chefs-d'œuvre, aux côtés des pouvoirs publics. L'avenir du patrimoine de Paris en dépend ! »

C'est avec cette devise que la Fondation s'est, dès 2018, portée au secours d'une des plus belles églises de Paris : l'église Saint-Séverin, située à deux pas de la Montagne Sainte-Geneviève (5^e). Hélas, cet édifice est aussi l'un des plus fragilisés ; ses chapelles, notamment, méritent une réflexion complète que la Fondation a généreusement initiée, en finançant la restauration de la chapelle Mansart. Elle espère lever d'autres fonds pour rendre à cette église sa flamboyance d'antan.





Le Collège des Bernardins (5^e)

En 2005, la Fondation Notre Dame lance une campagne de mécénat pour la rénovation du Collège des Bernardins, situé dans le V^e arrondissement. Ce monument classé, ancien lieu d'études des moines cisterciens, bénéficie de l'appui de grands donateurs. Un an plus tard, c'est un Collège transfiguré qui rouvre ses portes au public. Il accueille désormais le projet auquel le Diocèse l'avait destiné en 2001 : celui d'un centre culturel et intellectuel de premier plan soutenu par la Fondation des Bernardins.

Le Fonds PRYA

Croix, calvaires, oratoires, chapelles... : la Fondation Notre Dame soutient le petit patrimoine chrétien en déshérence, à travers un Fonds dédié. C'est la volonté d'un couple de mécènes qui, faisant écho à la sensibilité culturelle et religieuse de la Fondation, fit naître en 2019 le Fonds PRYA (Patrimoine Religieux et YA, les initiales de ses fondateurs). Aujourd'hui, ce Fonds a déjà financé 10 projets de restauration répartis sur 8 départements ; de ces humbles vestiges, fruits de siècles de tradition chrétienne, il fait un legs destiné aux générations futures.



Prieuré d'Ardevon

Abbayes

Ces dernières années, plusieurs fondations sous égide ont contribué à la restauration de nos abbayes et de nos prieurés. C'est le cas de la **Fondation du Mont-Saint-Michel**, engagée pour la réhabilitation du prieuré d'Ardevon, situé à 5 km du Mont. De 2019 à 2021, cet ensemble du XIII^e siècle a fait l'objet de travaux visant à ouvrir, dans l'un des bâtiments, un grand espace culturel composé d'une salle de conférence et d'une bibliothèque. Des vitraux contemporains, illustrant les trois gestes de l'archange saint Michel, ornent désormais les baies des salles restaurées.

La Fondation de l'abbaye de Lagrasse, depuis 2019, œuvre pour la réfection de ce monument situé au cœur des Corbières, dans l'un des plus beaux villages de France. Grâce à son soutien, la première phase du chantier, visant à restaurer le clocher octogonal du XVI^e siècle, s'est achevée avec succès. Prochaine étape : relever le transept sud de l'église, partiellement détruite, et ainsi restituer son intégrité à l'abbaye.

Abbaye de Lagrasse (Corbières, Aude)





L'accompagnement des personnes handicapées met notre société au défi d'adopter un regard bienveillant. Douceur, protection, tendresse, doivent être au cœur de cette mission.

Vivre avec ses fragilités



FAVORISER L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

Parmi les projets récemment soutenus, citons deux initiatives portées par l'Œuvre Falret : la création d'un potager agro-écologique et celle d'un rucher au sein de l'Atelier Jardin Espaces Verts de l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) de Fontenay-le-Fleury qui emploie 105 personnes en souffrance psychique. Outre leur dimension écologique, ces deux chantiers ont été source d'apprentissage et de fierté pour tous ceux qui se sont investis dans ces nouvelles activités. Le projet « Cuisine et Bien-être », développé au sein du Clubhouse de Paris (19*), a été aussi très bénéfique. Grâce à lui, 30 personnes souffrant de troubles psychiques (schizophrénie, bipolarité, dépression sévère...) ont non seulement appris à manger sainement et à cuisiner de façon autonome mais ont aussi découvert les métiers de l'hôtellerie-restauration. D'autres structures encore comme l'association Le Reflet et la Fondation Jérôme Lejeune ont été épaulées dans leurs actions visant à insérer des jeunes atteints d'un handicap mental ou cognitif de type Trisomie 21, ou troubles du spectre autistique, mais aussi à accompagner et former leur entourage. ■



L'association Simon de Cyrène occupera prochainement l'un des bâtiments de la Maison Marguerite-Marie, située rue de Vaugirard, dans le 6^e arrondissement (voir page 9). Cet espace pensé et adapté pour les personnes handicapées pourra accueillir au total 35 résidents : 21 personnes handicapées suite à un accident de la vie (accident de la route, du sport, AVC...) et 14 professionnels et bénévoles en service civique. L'association développe des habitats partagés entre personnes valides et handicapées, véritables lieux de vie communautaire. Une cohabitation qui favorise de nombreux moments privilégiés en cuisine et dans les espaces partagés. ■



Aider les personnes fragiles à vivre pleinement
les différentes étapes de leur vie

Les chiffres essentiels

La Fondation Notre Dame ne reçoit aucune subvention publique. La générosité des donateurs et des fondateurs privés lui permet d'agir à Paris, en France et dans 17 pays étrangers.

LA STRUCTURE

60

Fonds et Fondations abrités

dont

16

fondations
faisant appel
public à la
générosité

et

11

fondations
créées
depuis 2020

46

personnes

effectif de la Fondation
Notre Dame et
des fondations
qu'elle abrite
(salariés, bénévoles)

240

administrateurs

bénévoles participent
aux comités exécutifs

LA MISE EN ŒUVRE

La Fondation Notre Dame et les fondations qu'elle abrite ont consacré

58,5

millions d'euros

dont

36,8

millions d'euros par le Fonds
Cathédrale pour Notre-Dame

502

projets

à Paris, en France et
dans plusieurs pays étrangers*

Depuis 30 ans, **226 millions d'euros**** ont été alloués par la Fondation Notre Dame et les fondations sous son égide au service de la personne humaine dans toutes ses dimensions.

*Chiffres 2020 - ** Hors Fonds Cathédrale de Paris

VOS CONTACTS

L'équipe de salariés et de bénévoles porte l'Espérance au nom de tous les donateurs. Elle est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Dons

Hélène Vallez
01 78 91 94 51
hvallez@fondationnotredame.fr

Fondations privées

Sybille Pinard-Legry
01 78 91 91 26
spinardlegry@
fondationnotredame.fr

Fondations faisant appel public à la générosité

Marie-Caroline de Merlis
01 78 91 92 39
mcdemerlis@fondationnotredame.fr

Legs et donations

Laetitia Bordinat
01 78 91 91 98
lbordinat@fondationnotredame.fr

Projets des associations

Laurence de l'Estoile
01 78 91 91 93
ldelestoile@fondationnotredame.fr

Placement éthique

Olivier Luneau
06 23 75 04 35
oluneau@fondationnotredame.fr

Pour toute autre demande

Carole Louveau
01 78 91 91 90
clouveau@fondationnotredame.fr

Donner, c'est toujours risquer d'aimer !

